

Raccorder les énergies renouvelables, le défi majeur des années à venir

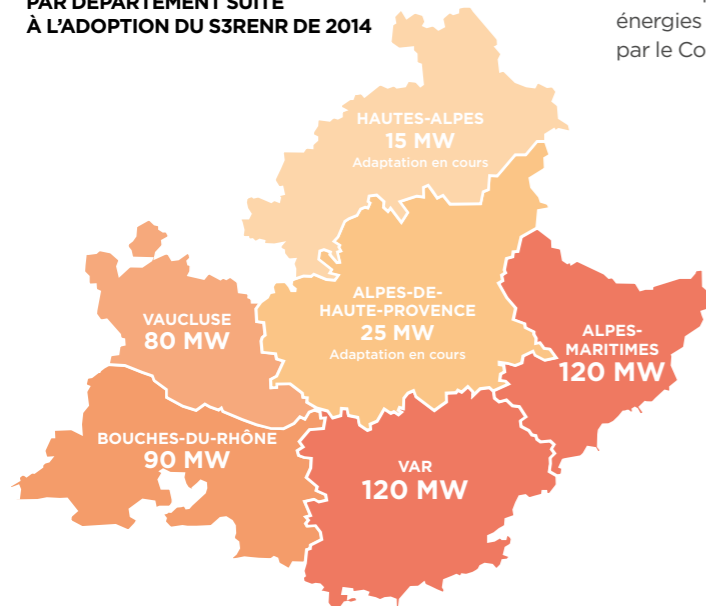
Pour accompagner le développement des énergies renouvelables, RTE est chargé par la loi d'élaborer les Schémas Régionaux de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR), en accord avec les gestionnaires des réseaux de distribution et en concertation avec les collectivités locales et les parties prenantes.

Un S3REnR actuel en voie de saturation

Approuvé le 26 novembre 2014, le Schéma de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur prévoyait une capacité globale de 1932 MW réservée au développement des énergies renouvelables sur le réseau électrique.

Fin 2019, les gestionnaires de réseaux avaient attribué près des trois quarts de cette capacité d'accueil à des projets de production d'électricité issus de sources renouvelables.

SITUATION À FIN NOVEMBRE 2019 - CAPACITÉS D'ACCUEIL RESTANTES PAR DÉPARTEMENT SUITE À L'ADOPTION DU S3RENDR DE 2014



L'engagement de la révision du S3REnR

Fin 2019, conformément aux dispositions réglementaires, l'Etat et RTE ont engagé le processus de révision du S3REnR en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'enjeu du S3REnR est d'anticiper les évolutions du réseau permettant d'accueillir à horizon 2030 le développement de la production renouvelable territoire par territoire.

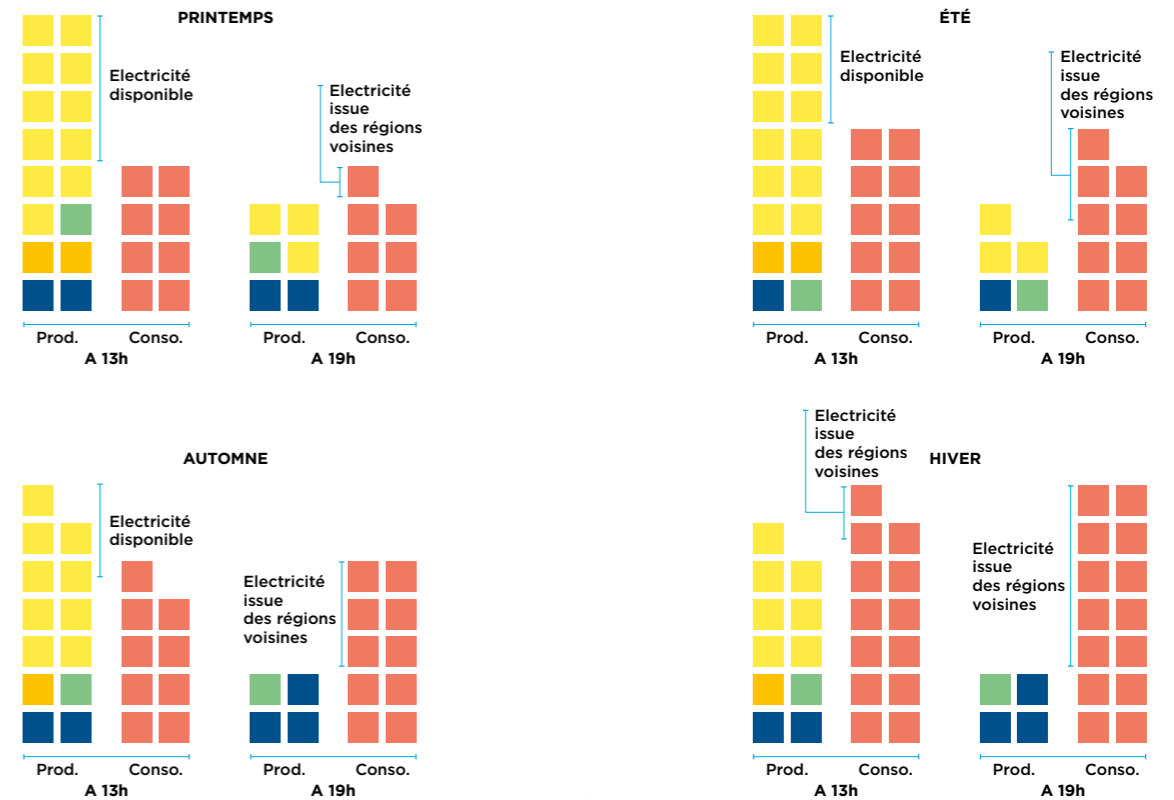
Dans ce cadre, le Préfet de Région a fixé la capacité globale d'accueil du schéma révisé à 6400 MW. Ce volume correspond à un triplement de la capacité d'accueil prévue par le précédent schéma. Il est cohérent avec les objectifs nationaux de la Politique Pluriannuelle de l'Energie (PPE) et permet d'accompagner la dynamique de développement des énergies renouvelables prévue par le schéma élaboré par le Conseil Régional, le SRADDET.

Vers un nouveau paysage électrique régional ?

Le SRADDET privilégie le développement de la production photovoltaïque en vue de contribuer à la production d'énergie locale décarbonée.

À l'horizon 2030, la puissance installée pourrait excéder les besoins électriques à certains moments de l'année et de la journée.

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR À L'HORIZON 2030 À DIFFÉRENTS MOMENTS DE L'ANNÉE ET DE LA JOURNÉE



Chaque carré représente environ 500 MW de puissance électrique :

- Hydraulique
- Énergie photovoltaïque (2020)
- Énergie photovoltaïque (horizon 2030)
- Autres énergies
- Consommation

Le développement des flexibilités et du stockage, à travers notamment le projet « Flexgrid », peut contribuer à mobiliser tout ou une partie de cette électricité disponible pour répondre à des besoins énergétiques régionaux. A défaut, cette électricité excédentaire sera évacuée vers les régions voisines par le réseau électrique, de même que le réseau électrique apportera le complément d'électricité nécessaire aux périodes de faible production solaire.